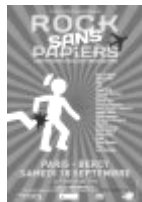


Pour DIRE NON ! aux horreurs qui sont le quotidien de la politique menée contre les étrangers par Besson et Sarkozy.



- **le 18 septembre** : le dire autrement, et amplifier le nombre et la voix de ceux qui ont déjà dit Assez ! avec le **Concert Rock Sans Papiers à Paris-Bercy** à l'initiative d'un collectif d'artistes, aux côtés desquels syndicats et organisations s'engagent (RESF, LDH, Cimade, AutreMonde, CFTD, FSU, CGT, Solidaires, UNSA). Appel à signer en ligne et toutes les infos sur <http://rocksanspapiers.org/>

- **le samedi 2 octobre** : **réunion publique de 10 à 18 heures à Beauvais**, amphithéâtre du Pré Martinet, 17 rue du Pré Martinet. **Deux débats** : le matin avec **Jean Pierre BESSE** auteur de l'ouvrage « *Les immigrations en Picardie* » et l'après midi avec **Raymond CHAUVÉAU**, responsable national de la CGT pour la lutte des salariés Sans Papiers.

Cette réunion publique s'inscrit dans le cadre de la conférence régionale inter-organisations de Picardie du samedi 20 novembre 2010 organisée par le *Réseau Éducation Sans Frontières* et le *Conseil Régional* de Picardie sur le thème « Picardie Terre d'Accueil et de Solidarité Internationale ». La FSU participe et soutient cette initiative.



Toutes les infos sur les actions en cours sur le site RESF 60 : <http://resf.info/resf60>

LETTRE OUVERTE Le 9 septembre 2010

Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, Mesdames et messieurs les députés, Mesdames et messieurs les sénateurs,

Les salariés se sont mobilisés dans des proportions exceptionnelles le 7 septembre 2010 à l'appel des organisations syndicales. Le caractère injuste et inefficace de la réforme des retraites à l'examen en ce moment au parlement malgré nos protestations est à l'origine du conflit en cours. Cette réforme va aggraver les inégalités sans répondre aux enjeux de long terme. La méthode utilisée, qui a consisté pour l'essentiel à recevoir les syndicats sans jamais réellement les entendre a contribué à accroître les tensions.

Les annonces du 8 septembre 2010, qui se veulent une réponse aux mobilisations, ne modifient pas la logique globale de la réforme proposée. Les injustices demeurent. Le calendrier précipité ne permet pas d'être entendus.

Le recul de l'âge d'ouverture du droit à la retraite de 60 ans à 62 ans, combiné à l'augmentation simultanée de la durée de cotisation, va fortement pénaliser les salariés, et plus particulièrement tous ceux qui ont commencé à travailler jeunes, qui seront amenés à contribuer plus que les autres au financement du système sans acquérir le moindre droit supplémentaire.

Le recul de l'âge du taux plein de 65 ans à 67 ans va durement aggraver la situation des salariés qui ont eu des parcours professionnels morcelés, en particulier les femmes dont près de 30% font valoir aujourd'hui leurs droits à la retraite à 65 ans pour éviter une pénalité sur leur pension et ceux qui sont conduits à entrer tardivement sur le marché du travail.

Ce report des âges légaux va entraîner un prolongement du chômage pour les nombreux salariés qui ne sont plus en activité lorsqu'ils partent à la retraite, ce qui les pénalisera financièrement tout en reportant les charges financières sur d'autres comptes sociaux.

La pénibilité du travail n'est pas reconnue dans ses conséquences sur l'espérance de vie des salariés qui y ont été exposés.

Les fonctionnaires se voient imposer une hausse drastique du taux de leur cotisation, en période de gel des salaires, conduisant à une baisse importante et injuste de leur pouvoir d'achat.

Au total, le projet de loi de réforme des retraites fait reposer l'essentiel de l'effort sur les salariés, ne répond ni aux questions d'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités ni au besoin de financement. Les salariés devraient accepter de payer la facture de la crise financière et économique dont ils ne sont pas responsables. Cette réforme est donc inacceptable.

Pour toutes ces raisons, au nom des salariés nous vous demandons solennellement d'entendre le point de vue des organisations syndicales dans la perspective de définir un ensemble de mesures justes et efficaces pour assurer la pérennité du système de retraites par répartition.

Dans ce contexte, le vote de ce projet dans sa logique actuelle n'est pas d'actualité.

Bernard THIBAUT Secrétaire général de la CGT ; François CHEREQUE Secrétaire général de la CFTD ; Jacques VOISIN Président de la CFTC ; Bernard VAN CRAEYNEST Président de la CFE-CGC ; Alain OLIVE Secrétaire général de l'UNSA ; Annick COUPE Porte-parole de UNION SYNDICALE SOLIDAIRES ; Bernadette GROISON Secrétaire générale de la FSU .

Dates à retenir

- **29 septembre** : euro manifestation à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats à Bruxelles

- **16 octobre** : **Forum Social de l'Oise**
CLERMONT-15H - centre socioculturel

- **8 février** : stage FSU sur l'école libérale avec **Christian LAVAL** à CLERMONT,
(centre socioculturel, rue W Coutellier)

SAMEDI 9 OCTOBRE

Initiative publique* pour la défense du service public d'éducation

CREIL - de 9H00 à 12H30 - Collège Anatole France -
Thèmes abordés : les parents et l'école ; la difficulté scolaire ; le financement de l'école ; les attaques contre l'école... *Par le réseau veillées des écoles du bassin Creillois, avec la participation et le soutien de la FSU et de la FCPE.